

RAPPORT D'AUDIT



SAS VESTAS FRANCE
BAT LATITUDE AIRPORT PARK
770 AV ALFRED SAUVY
34470 PÉROLS

ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Désignation	de la marque	Immatriculation du porteur // du client	de vérification de localisation. Marque de lacet	Non Observatio ns	non vérifiée	Recommandé d'arrêt
de levage de levage d'équipement	d'ascenseur SUSPENDU	PowerClimber	C01 239655	t éolien turbine éolienne baril C01	1		

Adresse d'intervention :
SAS VESTAS FRANCE
PARC ÉOLIEN ORMELOTS
10700 CHAMPFLEURY

de la mission effectuée le 03/04/22
Accompagnateur : M. Julian LASSALLE - Technicien Socotec (Autonomie)

Numéro de dossier : 2203EN5G0000002/1000
Désignation : Vestas - Ormelots-Inspection générale périodique des appareils
Numéro d'intervention : EN5G0220300000000114
Date du rapport : 24/03/2022 - Référence du rapport : EN5G0/22/2065
Référence du site : 239655_LES ORMELOTS_C01_EDP

! Présence d'observation(s)

1.0.0.1 - EDT573506

Agence d'équipement ENR Metz
Centre ENR - SOCOTEC EQUIPEMENTS - SOCOTEC WOIPPY - 57140 WOIPPY
Tél. : (+33)3.87.30.19.86
Courriel : enr@socotec.com
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8 500 100 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siège social : bâtiment Mirabeau - 5 place des Frères Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M. CADART Julien

Nombre de pages : 5



Accréditation
n°3-1593
de localisation et de portée
disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT DE FIN DE MISSION

À la fin de la mission, un rapport verbal contenant les informations essentielles de la vérification a été produit par SOCOTEC représentant à Elodie MARIE.

CONDITIONS DE VÉRIFICATION

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ; - par
 - par essais de fonctionnement :
 - par des essais de charge pour les appareils de levage.
- La liste des points de vérification est incluse en annexe du présent rapport.

VÉRIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT

de désignation	- ascenseur suspendu
Fabricant / Marque	PowerClimber
Type	SHERPA-SD4
de série	SL 026357
Numéro de client ou référence	C01 239655
Numéro attribué par Socotec	C01
Année de fabrication	2021
Marquage	CECI

2. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'ÉQUIPEMENT

Poids et position du ballast	t	Situé sous la plateforme inférieure sur les câbles de suspension et de sécurité.
Configuration		sous suspension et guidé par des câbles
Caractéristiques supplémentaires des tiges		Poutre en acier
d'équipement de préhension ou de support de charge		panier à paroi pleine
Crochets		Câble de levage : 1 brin diamètre 8,40 mm / Rupture > 50kN Câble de sécurité : 1 brin diamètre 8,40 mm / Rupture > 50kN
d'autres fonctionnalités		Ascenseur intégré à une éolienne : - Équipé d'un moteur de treuil fixé sur une ferrure d'acier boulonnée - Hauteur de levage : 90,00 m - Vitesse de déplacement : 17,00 m/min - Puissance : 1,3 kW - Accès sécurisé à la cabine via porte coulissante 2 parties - 1 atterrissage sécurisé de base de tour et 1 atterrissage sécurisé terminal - Station de contrôle fixe - 2 points d'ancre EPI sur l'étrier intérieur + 1 point à l'extérieur de la cabine - Guidage : 2 brins de diamètre 12,00 mm - Dispositif anti-chute de type parachute TITAN : 4211305 - Dispositif anti-écrasement bas + grand débattement - Dispositif de descente d'urgence manuel - Heures : 18,90
Charge Maximale Payable (CMU) - Maximum Capacité - Abaque (Extraits)		240 kg / 2 personnes

3. PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ PRÉSENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "Punch" avec verrouillage en position enfoncee
Limitateurs de déplacement du mouvement de levage	et bas
d'autres limitateurs de déplacement sur	élévé (sur-déplacement) et bas (anti-écrasement)

I mouvements de levage (déplacement hors course, déplacement excédentaire, etc.)	
"de surveillance des forces générées par la charge"	I Indicateur et limiteur de charge (réglé à CMU +25% selon les données du fabricant))
Détecteur de slack de ligne et système de parachute associé	Avec système d'arrêt mécanique automatique et détection de surrgime
Déetecter la présence d'obstacle lors de la descente	détection électromécanique avec arrêt de mouvement
Dispositif de descente de charge en surrgime pour attacher	Avec système d'arrêt mécanique automatique avec détection de surtisse
i de protection individuelle contre les chutes de hauteur (hors "ligne de vie")	Points d'ancre dédiés
t d'un dispositif de contrôle de fonctionnement l'appareil lors de la fermeture d'un dispositif de contrôle d'accès	détection de la fermeture de la porte de la cabine et des portes de descente
Autre(s) dispositif(s) de sécurité	de freinage d'urgence du volant de direction de récupération manuelle

4. CONDITIONS DE VÉRIFICATION PARTICULIÈRES

Réglementation prise comme référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du travail
Fréquence réglementaire (mois)	6
Fréquence choisie par le client (mois)	6
de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement effectués
de vérification	Temps de disponibilité de l'appareil adapté à la vérification
de vérification requis	Les documents mis à disposition de l'appareil appropriés pour la vérification
Support nécessaire pour la vérification du personnel assurant la conduite et l'exploitation de l'appareil présent	t
Les charges et leurs moyens de manutention nécessaires à de vérification	Charges et moyens de manutention mis à disposition ici
Zone de test sécurisée requise pour vérification	des conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification Moyens d'accès présents adaptés à la vérification	
Lieu de vérification/Lieu	Turbine éolienne baril C01
du document(s) présenté(s)	I d'utilisation - Déclaration de conformité

5. CONDITIONS DE RÉALISATION DES ESSAIS DE CHARGE

Masse des charges d'essai mises à disposition (kg)	de 300
de configuration d'essai de charge (masse, plage, angle, remorquage, stabilisateurs, etc.)	Essais de tous les mécanismes à 240 kg. Essai de l'appareil pour placer et maintenir la charge à 240 kg. Essai selon les instructions du fabricant pour le dispositif de parachute à 240 kg. Essai de limiteur de charge selon les instructions du fabricant à 300 kg.

6. RÉSULTAT DE LA VÉRIFICATION

Les vérifications effectuées dans les limites de cette mission ont mis en évidence des anomalies ou des défauts qui doivent être corrigés dès que possible possible.

Éléments vérifiés	Commentaires	Non
Châssis - Cadre - Structure - Porteur / Remorque~ Rouleaux - Guidage ~ Glissières	La tension des câbles de guidage est insuffisante. Rétablissez la tension du câble, en suivant les instructions du fabricant.	1

Éléments vérifiés	Commentaires	Non
		

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications effectuées par SOCOTEC en tant qu'organisme tiers permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque pièce de équipement dans le chapitre « Conditions de vérification spéciales »

"."

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans les limites de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est équipé lors de la vérification .

Pour les appareils de levage, cela comprend des essais de charge dans la mesure où les conditions nécessaires pour effectuer ces essais sont remplies

n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail

Appareils de levage

d'accès installés en permanence ? Accès	d'équipement hydraulique ? Hydraulique
t à la position de conduite ? Accès aux support(s) de périphérique ? Autres accès pour la maintenance,	d'équipement ? Liens et connexions ? Niveaux - Pression ? Filtres
Vérification piste - Supports ? Piste, rails ?	
Poteaux, corbeaux, flèche, ancrés, fixations ? Assises, étanchéité, supports ? Tampons, amortisseurs de choc ? Ancres, amarrage, étayage ? Mise à la terre du	
t voie Châssis - Châssis - Structure -	
Porteur ? Ensembles,	équipement pneumatique ? Pneumatique
connexions, fixations ? Châssis - Porteur - Cadre ? Structure ? Poteaux/mâts	équipement ? Liens et connexions ? Pression ? Filtres - Échappements
• ? Mât(s), génois, contre-génois ? Plaques de dérive ? Équipement de mouvement (pneus, pistes, rouleaux, etc.) ? Accrocheurs ou équivalent dispositif ? Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien ? Ballast ou contrepoids	équipement ? Moteur ? Réservoirs huile, moteur ? Bouteille de gaz ? Protection des pièces mobiles
Mécanismes ? Groupes de moteurs à engrenages	éléments ? Protection contre les brûlures (échappement, etc.)
• ? Treuil ? Vis/écrou	
systèmes ? Systèmes à crémaillère et pignon/couronne/chaîne ? Système(s) ciseaux ? Autres dispositifs de transmission et d'accouplement ? Freins pour	Position(s) de conduite ? Emplacement ? Construction,
mouvements contribuant au levage ? Freins pour les mouvements horizontaux / mouvements / translation / orientation ? Autre	f fixations, sol ? Protection contre les chutes de hauteur ? Protection du conducteur (protecteur de tête, toit, FOPS, ROPS, etc.) ? Protection contre les risques mécaniques
freins (2) ? Transmission mobile	• ? Plateforme pliable ? Visibilité
composants	(fenêtres, essuie-glaces, rétroviseurs, rétrocaveur, etc.) ? Feu extincteur dans l'habitacle ou sur l'appareil ? Siège et ceinture de sécurité ? Chauffage - Éclairage ? Verrouillage d'accès (clé, code)
et leurs protections ? Niveau	Dispositifs de fonctionnement ? Démarrage
mécanisme d'ajustement Crochets - Tambours - Pouliés ? Câbles - Chaînes - Sangles ? Fixations	dispositif ? Général/poste de travail/ dispositif d'arrêt d'urgence(s) ? Dispositif de contrôle à action maintenue ? Dispositif
- Points fixes - Boîte à came ? Tambours - Pouliés - Rouleaux de préhension	I limitation d'utilisation aux personnes autorisées ? Dépannage ou
dispositif et support de charge ? Bloc ? Crochet ? Lunette de sécurité ? Fourche ? Godet ? Pinces ? Epéron ? Tige ? Grapin ? Electroaimant, préhension par vide	r poste de secours ? Télécommandes ? Autres appareils de service (boutons pousoirs, etc.)
(tasses d'aspiration, etc.) ?	Avertissements et dispositifs de signalisation ? Dispositifs de signalisation (lumières, affichages, etc.) ? Dispositifs d'avertissement (visuels, auditifs) etc.)
Appareil lié à la défaillance d'énergie ? Charge de support ? Compartiment passager, panier, nacelle ? Autres dispositifs de préhension	d'affichage et des instructions ? Affichage du chargement utile maximum (CMU) ? Tableau de charge - Graphiques ? Avertissements - Instructions Dispositifs de sécurité ?
Équipement électrique ? Enveloppes (enveloppes, armoires, boîtes, etc.) ? Électrique	Référez-vous aux dispositifs répertoriés pour chaque appareil (2)
équipement ? Liaisons et connexions ? Interconnexion de masses métalliques	Gestion des sources d'énergie ? Séparation / dispositifs de dissipation d'énergie Éclairage intégré à
	t l'appareil ? Éclairage de la zone de travail et/ou de la route de la circulation

(1) La liste est donnée à titre informatif et ne peut être considérée comme une liste exhaustive des points de vérification. (2) La nature de ces organes spécifiques

et dispositifs est indiquée dans la description de chaque équipement de travail vérifié.